

► **Témoignage**



© J.M. Nossart

**Histoire d'une intoxication**

**L**E 27 avril 2004, j'ai désherbé mes cultures de maïs avec un produit type Lasso (fabriqué par le groupe Monsanto). J'ai inhalé accidentellement les vapeurs se trouvant dans la cuve », se souvient Paul François (notre photo), exploitant agricole en Charente. Au bout de quatre ans de bataille, cet agriculteur de 45 ans, est parvenu à faire reconnaître son état en maladie professionnelle, en novembre dernier. Fait rare, le tribunal des affaires de sécurité sociale (Tass) d'Angoulême a admis un lien entre ses problèmes de santé et son intoxication aiguë en 2004. « Dans une carrière, un agriculteur utilise plusieurs centaines de molécules. Les firmes ne nous informent pas toujours complètement. Il n'était pas écrit directement sur le produit qu'il y avait du monochlorobenzène. » Paul François a souffert de céphalées, pertes de connaissance, problèmes d'élocution, amnésie, vertiges, fatigue, que nombre des spécialistes consultés ont semblé avoir du mal à interpréter. Certains praticiens lui ont même parlé de dépression, de crises d'épilepsie, de sclérose en plaque, voire l'ont suspecté de se droguer... Il déplore toujours des problèmes d'immunité, entre autre. Une histoire de fous dans laquelle Paul François se débat. Il décide de poursuivre la société Monsanto et sait qu'il va s'attaquer à un « gros morceau ». Mais il le fait, dit-il, pour que les agriculteurs prennent conscience... pour qu'ils brisent la glace. « Avec le volume de pesticides qu'on a manipulé, il est extraordinaire que si peu de cas soient connus. » Il parle de bombe à retardement. « Les premières victimes seront les agriculteurs eux-mêmes. Autour de moi, j'en connais au moins une dizaine. Ils ne veulent pas témoigner car ils se sentent trop fragiles, trop malades... Je crois qu'ils craignent qu'on les traite de pollueurs. Pourtant, ils ont participé à l'autosuffisance alimentaire de notre pays et à notre enrichissement collectif. Maintenant, il faut passer à autre chose : on pourrait n'utiliser que la moitié de ces produits et développer une agriculture plus raisonnable. »

La Rédaction d'APE a tenté de joindre Monsanto pour lui proposer de s'exprimer : sans réponse...



**Pesticides et pathologies professionnelles**

**Quelle facture pour nos agriculteurs ?**

**Quels sont les liens entre pesticides et pathologies professionnelles ? Les populations agricoles sont-elles plus exposées ? Les craintes, les doutes, une certaine culture du silence sont autant de réactions lorsque l'on tente d'ouvrir ce dossier. Si on le voulait vraiment, collectivement, on pourrait disposer de bien plus de données... or, à part quelques certitudes, quelques pistes sérieuses qui orientent vers la nécessité de conduire des actions de prévention, il reste nos craintes, nos supputations. À qui cela profite-t-il vraiment ?**

**L**A part réelle des expositions environnementales ou professionnelles comme facteurs de risque des cancers est sans doute sous-estimée, affirment plusieurs chercheurs (1). La question du lien entre pesticides et pathologies chez les agriculteurs est d'autant plus prégnante que notre pays est le premier utilisateur de ces produits chimiques en Europe. Pourtant, nous restons un pays où le développement des enquêtes épidémiologiques est insuffisant. N'oublions pas que ces produits sont aussi largement présents dans d'autres secteurs : traitement des locaux, soins aux animaux, entretien des plantes et jardins, pharmacie humaine et animale, lutte contre les insectes... En ce qui concerne les agriculteurs, si de nombreuses études ont montré qu'ils étaient généralement moins exposés aux cancers, on a retrouvé chez eux une sur-exposition, par rapport à la population générale, à certains types de cancers. Le Pr Goldberg, chercheur au département santé et travail de l'Institut national de veille sanitaire (InVS), avait lui-même affirmé dans nos colonnes (2) : « la plausibilité que les pesticides favorisent le développement de tumeurs cérébrales est suffisamment forte pour que des actions soient entreprises ». Enfin, on sait que les maladies neurodégénératives comme les maladies de Parkinson et d'Alzheimer semblent davantage frapper les agriculteurs. Des travaux, de grande ampleur, doivent être poursuivis, si l'on veut pouvoir répondre aux trop nombreuses questions qui restent en suspens.

(1) : Cf : Isabelle Baldi et Pierre Lebailly, spécialisés en santé et travail. Monographie, La Revue du praticien vol . 57, 15 juin 2007.  
(2) Lire APE 249 janvier 2006.

Dossier réalisé par Pierre Luton



© Omidir - Fotolia.com  
© Donias Omertis - Fotolia.com

► **Interviews**

**Il faut multiplier les études !**

**Pierre Lebailly est chercheur au Groupe régional d'études sur le cancer, université de Caen/Basse-Normandie.**

**« À part entière » : Vous travaillez sur le lien entre cancers et monde agricole, que sait-on aujourd'hui ?**  
**Pierre Lebailly :** Globalement, on trouve moins de cancers chez les agriculteurs. Mais sur certains types de cancers (hémapathies malignes, cancers de la prostate, tumeurs cérébrales, cancers de la peau) on a remarqué une sur-exposition par rapport à la population générale. Ces cancers sont le plus souvent retrouvés chez des agriculteurs qui utilisent des pesticides. Voilà ce que l'on sait aujourd'hui en France. Mais on est absolument incapables de préciser à quel type, ou famille, de pesticides on doit se référer. Aussi, une étude comme Agrican, que l'on mène aujourd'hui (1) doit nous aider à préciser certaines pistes. En attendant, nous participons à des actions de prévention. Il faut prendre en compte le fait que nombre d'utilisateurs de pesticides ne vont pas changer du jour au lendemain. Il faut donc les aider à les utiliser en diminuant au maximum les risques. Là où il existe des solutions de rechange, il faut les leur proposer.

**APE : Selon vous, le nombre de cas de cancers est sous-estimé...**

**PL. :** On sait que les cancers professionnels sont généralement sous-déclarés pour de multiples raisons. Des lobbies font pression. Les vendeurs de pesticides notamment ont évidemment intérêt à écouler leurs produits, et les organisations agricoles ne se sont pas toujours montrées enthousiastes pour monter des études, notamment par crainte d'inquiéter leurs adhérents.

**APE : La question des pesticides et de la nourriture ne vous inquiète pas ?**

**PL. :** De mon point de vue de chercheur, je suis plus inquiet pour les agriculteurs et leur exposition aux produits, que pour notre nourriture, en l'état actuel des connaissances. En France, on ne dispose pas d'assez d'informations sur la nourriture, comme aux USA, pour affirmer quoi que ce soit. On produit des annonces préemptoires et, dans le même temps, par exemple on a dû patienter jusqu'en 2002 pour retirer le seul pesticide unanimement reconnu comme cancérigène : l'arsenic. Et vous savez quoi ? Il entre encore dans la composition d'appâts anti-fourmis pour le grand public ! À des doses si faibles, dira-t-on, aucun risque ! En étant cynique, on ne prouvera, en effet, jamais qu'un cancer peut se développer en lien avec ces appâts ni chez leur utilisateur, ni chez les



© THIERRY FLANCIER - Fotolia.com

quelques dizaines de salariés qui les conditionnent... Avant d'affirmer des choses, il faudrait lancer des études approfondies dans les foyers pour affiner nos connaissances sur ce que les gens utilisent comme produits. Et si l'on retrouve des pesticides, savoir d'où ils proviennent vraiment.

**APE : Quelles sont nos lacunes ?**

**PL. :** Quand on a commencé nos études épidémiologiques, au début des années 90, il y avait zéro contribution (pas de données publiées et quelques rares études en cours) de la part de la France et pourtant nous sommes un pays qui utilise beaucoup de pesticides. Nous avons pu lancer les nôtres grâce à des associations caritatives (Ligue et Arc dans le cadre du pôle de recherche dont la FNATH était également partenaire) ou Fondation de France. L'État, les collectivités locales n'étaient pas intéressés par ces études. C'est une question de culture, de réflexe scientifique...

**AGRICAN**

Il s'agit d'une vaste étude coordonnée par le Groupe régional d'études sur le cancer (Grécan) qui doit permettre de connaître le risque de cancer en milieu agricole en France. Cette étude concerne les personnes affiliées à la Mutualité sociale agricole (MSA) de 12 départements. La première phase a débuté en septembre 2005 et inclut 183 000 personnes. L'enjeu est d'établir une meilleure connaissance des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires et de leur impact sur la santé. Les premiers résultats sont attendus en 2009 notamment pour les cancers les plus fréquents (prostate, sein) et pour les populations agricoles où le risque d'exposition est rapidement identifiable.

[www.greca.org/agrican.html](http://www.greca.org/agrican.html)

**« Il existe de sérieux doutes »**

**Jean-Luc Dupupet est médecin conseiller technique en charge des produits chimiques et phytosanitaires à la Mutualité sociale agricole (MSA), organisme de sécurité sociale de l'agriculture française.**

**« À part entière » : Combien de personnes ont été reconnues en maladie professionnelle en lien avec des produits phytosanitaires ?**

**Jean-Luc Dupupet :** Au total, à ma connaissance, il y a eu une vingtaine de reconnaissances de maladie professionnelle liées à des phytosanitaires. Ce sont des maladies hors tableau professionnel.

**APE : Que dites-vous aux agriculteurs ?**

**J.-L.D. :** Il existe de sérieux doutes. Nous leur conseillons de faire le maximum pour se protéger et changer leurs pratiques : utiliser des tracteurs avec des cabines, ne pas traiter lorsqu'il fait chaud, lorsqu'il y a du vent, bien nettoyer ses outils, préférer le désherbage thermique. Et, surtout, lire les instructions. Les gens ne le font pas assez ! On sait aussi, qu'il existe des solutions de rechange et que l'on peut éviter d'utiliser des pesticides, tout au moins réduire leur utilisation.

**APE : À quelles difficultés vous heurtez-vous ?**

**J.-L.D. :** Le problème c'est que nos affiliés sont polyexposés : produits phytosanitaires, biocides, mycotoxines, ils sont en contact avec des animaux parfois malades, ils utilisent des peintures, des solvants, respirent les gaz d'échappement de leurs tracteurs, vivent sur place... Dans l'arboriculture, on utilise parfois jusqu'à 100 produits différents par an. Heureusement les produits qui sont aujourd'hui utilisés, ne sont plus dans les catégories les plus dangereuses selon l'Union européenne, qui, il est vrai, est moins sévère que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Centre international de recherche sur le cancer (Circ). Ils sont désormais dans la catégorie 3 : substances préoccupantes mais sans certitude. Notre problème, c'est que l'on manque de signalements sur les intoxications existantes. Il faudrait que nos affiliés aient le réflexe de nous joindre (1) lorsqu'ils ont un accident.

**APE : Les agriculteurs restent malgré tout très secrets...**

**J.-L.D. :** Certains se méfient de la MSA et préfèrent ne pas trop déclarer d'accident ou de problème. On nous en veut parfois de soutenir des démarches qui conduisent à abandonner tels ou tels produit ou pratique. Certains déplorent des pertes de récoltes. L'économie semble primer sur la santé...

(1) : 0 800 887 887

► **À savoir**

**Pesticides :**

Produits destinés à lutter contre les nuisibles, insectes (insecticides), moisissures (fongicides), végétaux (herbicides). Dans le domaine de l'agriculture, on les appelle produits phytopharmaceutiques (ou phytosanitaires). Dans le langage courant le terme pesticide est généralement associé à un usage agricole de ces substances, or le terme générique englobe également les usages domestiques, urbains, de voirie... Les résidus de pesticides constituent aujourd'hui un véritable problème de société, remarque l'Observatoire français des pesticides. Depuis près de cinquante ans, ils ont été mis en évidence dans tous les compartiments de l'environnement, dans les eaux des rivières et des nappes phréatiques, dans l'air et dans les eaux de pluie. On les rencontre aussi dans les fruits, les légumes, les céréales et les produits d'origine animale. L'exposition humaine à ces substances est aujourd'hui réelle : ainsi, une étude conduite aux États-Unis montre que des résidus de pesticides sont retrouvés dans le sang, les urines, les tissus adipeux, certains organes et même le lait maternel. Peu ou pas d'études de ce type, ont pour l'instant été conduites en France ou en Europe.

<http://www.observatoire-pesticides.gouv.fr/>

**Expositions**

La France (données 2007) est le quatrième utilisateur mondial en quantité de pesticides utilisés, avec près de 80 000 tonnes de pesticides (ou produits phytosanitaires) utilisées chaque année en milieu agricole, auxquels s'ajoutent les produits à usage domestique ou de loisir. La viticulture à elle seule épand 18 % des pesticides sur 3 % du territoire... La population exposée atteint plus d'un million de personnes (familles comprises) employant environ 150 000 salariés permanents. Les produits sont divers avec 9 000 produits pesticides commercialisés dans le monde actuellement (ou par le passé) ce qui représente environ 900 substances actives.

**Plan Écophyto 2018**

Dans la prolongation du « Grenelle de l'environnement », les pouvoirs publics ont annoncé, en septembre dernier, leur intention de réduire, « si possible », de 50 %, l'usage des pesticides dans un délai de dix ans. Arguments avancés par ce plan Écophyto 2018 : respecter les équilibres écologiques dans un contexte de changement climatique et de concurrence pour la ressource en eau, et prendre en compte la demande des consommateurs pour des produits sains. Un programme de réduction des risques liés aux pesticides, dont l'origine est communautaire, est également en place dans notre pays depuis 2006. Il doit « améliorer et sécuriser les conditions de mise sur le marché et d'utilisation des pesticides ».

**Pathologies professionnelles**

On estime au total 15 000 à 20 000 nouveaux cas de cancers professionnels chaque année en France. Environ un cancer sur dix (certaines sources précisent entre 2 et 4 % des cancers) est d'origine professionnelle. Cependant, la proportion des cancers pris en charge dans le cadre de la reconnaissance des cancers professionnels est minime.

Un quart des travailleurs ont été exposés à des agents cancérigènes dans leur univers professionnel sur les quatre dernières années, selon l'Arc. Cela représente un million de personnes exposées chaque jour en France à des produits potentiellement cancérigènes. L'amiante est responsable à elle seule, d'environ la moitié de ces cancers professionnels.

Le magazine Santé & Travail lance un appel à la mobilisation générale contre les cancers professionnels. Signez-le : [http://www.sante-et-travail.fr/petition\\_fr\\_art\\_633\\_39315.html](http://www.sante-et-travail.fr/petition_fr_art_633_39315.html)

